



Refus visa à ma mere venir en france chercher sa carte de séjour

Par **chadi**, le **18/06/2009** à **22:28**

Bonjour,

Mes parents sont malades, mon père a pu avoir sa carte de séjour "vie de famille", ma mère a eu juste 2 fois 6 mois de "carte verte" et visa de 3 ans, ils vivent avec moi en france DEPUIS 3 ANS, ma mère a été obligée de rentrer au Maroc car son passeport devait être périmé en même temps que le visa, on croyait qu'elle allait avoir son visa pour le retour sans problème, malheureusement, elle a fait la demande 2 fois et elle a eu 2 fois le refus du consulat de france.

Entre temps la prefecture a répondu à ma mère comme quoi sa carte de séjour "maladie" est prête. ma mère est bloquée au maroc, elle ne peut pas joindre mon pere en France et elle ne peut venir chercher sa carte qui va être périmé maintenant pour le 22/07/09, si elle ne viendra pas, elle ratera l'occasion de sa vie ???!!!

que faire s'il vous plait, aidez moi s'il vous plait, cela peut aggraver sa santé, celle de mon père et surtout la mienne maintenant car je suis sous des calmants pour tenir le coup, je suis mariée j'ai 2 enfants et un travail.

merci infiniment

Par **anais16**, le **18/06/2009** à **23:12**

Bonjour,

si la carte de votre mère est prête c'est donc qu'elle a déposé un dossier et par conséquent qu'elle est actuellement en possession d'un récépissé.

Elle ne doit donc pas passer par une demande classique de visa, mais par une demande de visa retour en urgence.

Elle doit donc se rendre rapidement au consulat de France pour ce fameux visa retour. Le consulat interrogera la Préfecture (en général par mail) pour connaître sa situation en France. Si un titre de séjour est prêt pour elle, la Préfecture donnera son feu vert.

De plus, pourquoi rentrer au Maroc pour refaire son visa? c'est quand même à ça que sert le consulat du Maroc en France! C'était très imprudent de repartir!